



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 13 DECEMBRE 2016
à 20 heures 30

Présents : CALMELS Marcel – ARLES Jacques - FRAYSSE Didier — GELY Marc –VERNHET Joël – BONNEFOUS Martine - LADAME Alain - BONAMI Nicolas – DURAND Jacques – GERBAUD Corinne

Mme VERNHET Georgette secrétaire de mairie, présente.

Conseillers municipaux absents avec procuration :

- VALENTIN Alexandre a donné procuration à Marcel CALMELS
- HERBAUD Frédéric a donné procuration à Joël VERNHET
- MANCINO Francis a donné procuration à Alain LADAME

* GAYRAUD François, absent excusé

* SABATHIER Pierrick, absent excusé

- **Désignation d'un secrétaire de séance.**

Mr Alain LADAME a été désigné secrétaire de séance.

1- APPROBATION DU PV DU 14 NOVEMBRE 2016

Vote à l'unanimité après rectification d'une erreur de surface concernant l'acquisition du terrain de Mr CANILHAC, la surface achetée est de 5480 m² et non 6480 m² comme indiqué sur le PV du 14 Novembre 2016.

2- URBANISME ET TRAVAUX

- **3 demandes de Déclaration Préalable**

- CERVERA Mickaël – Réfection toiture +ravalement façade +menuiseries
- CERVERA Mickaël – Réfection toiture +ravalement façade +menuiseries
- PAOLI Julien – Abri de jardin en bois (le Mazéga)

- **1 demande de Permis de Construire.**

- MAURIN Marie-Thérèse – Réhabilitation et surélévation bâtiment agricole (les crozes)

- **1 demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel.**

- Commune Saint Rome de Tarn – Aire de stationnement camping-cars (Piessac)

Mr le Maire donne quelques informations à propos de ces demandes. Concernant le permis de construire il s'agit d'un bâtiment existant sur la route de Montjoux pour des chevaux.

Pour la demande de CU opérationnel de la Commune, Mr MANCINO monte un dossier afin d'avoir des subventions pour une aire de stationnement de camping-cars.

TRAVAUX.

Mr Jacques ARLES adjoint aux travaux donne compte rendu de l'avancement des chantiers. En ce qui concerne les travaux de revêtement la cour de la Gendarmerie est goudronnée et terminée. Pour ce qui est des portes électriques elles seront finies en début d'année par l'entreprise MASA de Montlaur.

Travaux assainissement raccordement

Les travaux avancent doucement mais sont très bien faits. Les travaux seront arrêtés pour 3 semaines pendant les fêtes. Il faudra faire le choix de la teinte du revêtement dans les rues. Voir si les jardinières fleurs et seront conservées. Le dernier planning est prévu au 30 Juin. Le chantier sera interrompu pendant les vacances d'été. Pour répondre à la demande, devant la maison Bosc la tranchée sera bouchée et le chantier sécurisé.

Immeuble Mairie.

Le gros des travaux est fini. Les entreprises travaillent à l'isolation dans la cour, panneaux métalliques marron. L'escalier sera caché par une grille identique au côté entrée Communauté Avenue Saint Ferréols.

Plusieurs conseillers reparlent de la finition de cet accès qui jure par rapport au bâtiment.

Didier Fraysse indique que l'on aurait dû s'en apercevoir avant.

Mr le Maire indique qu'à l'avenir cet accès peut être refait. Les grilles le long de la RD 93 pourraient être peintes en marron pour être plus en harmonie.

La réception de la chaudière bois a été faite. Le chauffage fonctionne bien.

Mur du Claux.

La Communauté a lancé le chantier du mur du Claux qui est fait par l'entreprise SRMT 12 (LETELLIER Julien).

Mur de Bourran.

Mr le Maire fait part du devis des travaux du mur de Bourran, au-dessus de la Maison BRENGUES ;

Les travaux seront faits par la COM COM. Le devis est estimé à 3 800 HT. La part demandée à la Commune suivant la délibération prévoyant la répartition s'élèvera à 1 538 € HT.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix pour cette dépense.

Glissière Avenue Denis Affre virage avant Maison de Retraite.

L'entreprise qui devait poser la glissière n'est pas en mesure de la réaliser avant la fin de l'année.

Elle sera posée en Janvier. Après la pose, la Commune demandera la subvention FAL.

Containeurs enterrés Raspes.

Jacques ARLES indique que la Commune pourrait effectuer les travaux et la Communauté des Communes verserait un Fonds de concours à la Commune. Le nombre de containeurs sera déterminé suivant la place. Ces containeurs seront enterrés devant les Raspes ainsi que sur la place du Terrail. Ces travaux devraient être réalisés avant l'été prochain.

Traversée de Saint Rome. RD 993 du pont du Tarn à la gendarmerie

Le revêtement enrobé a été posé. Le marquage au sol et les passages piétons se feront selon les disponibilités et la météo. C'est le Département qui assure la réalisation.

Parc régional Grands Causses. Contrat de ruralité.

Mr le Maire donne le compte rendu d'un entretien qu'il a eu avec Angélique Blanc et Mr Chevillon du parc. La commune pourrait prendre rang pour obtenir des subventions dans le cadre du contrat de ruralité pour réhabiliter la Salle des Fêtes ;

Une estimation des travaux a été demandée à l'Architecte VIDAL de St Affrique : Accès handicapés pour les WC, et rénovation énergétique, etc....

Mr le Maire demande au Conseil son accord pour présenter le dossier de demande de subvention.

Le conseil municipal à l'unanimité 13 voix pour et donne l'autorisation au Maire de monter le dossier et demander les subventions.

3-ACQUISITION TERRAIN ST FERREOLS HAUT.

Une esquisse sur le terrain de Yves GALZIN à St Féréols – Face à Zone Artisanale a été demandée pour accéder aux parcelles déjà achetées en vue de la construction d'une nouvelle caserne des pompiers et autres..... Cette bande de terrain représente 689 mètres au prix de 7 €. Montant à acquérir à Yves GALZIN 4823 € Ahat en prolongement des acquisitions faites sur les terrains ALBINET Bernard – SHARF – COMBET – RIVIERE – ALRIC. Le conseil vote pour à l'unanimité des 13 voix.
Monsieur le Maire informe qu'il a reçu Mr Laurent CARRIERE, du Conseil Départemental pour un « tourner à gauche » à hauteur de la zone, ainsi qu'éventuellement à la gendarmerie. (RD 993)

4-AMENAGEMENT ESPACES SPORTIFS – DETENTE ET JEUX.

Mr Alain LADAME

Lors du Conseil Municipal du 14 Novembre 2016, la proposition du transfert du terrain de tennis sur un terrain en location avec travaux n'avait pas été retenue.

Il avait été demandé un comparatif entre une location avec rénovation à charge et la construction d'un terrain neuf sur une parcelle nous appartenant.

Sur la base d'une location à 500 euros l'an, plus les travaux à prévoir pour pouvoir jouer agréablement avec accès sanitaires serait d'environ 20 000 Euros.

La réalisation neuve selon devis serait d'environ 50 000 Euros sachant que l'on intègre le tennis sur l'aire de Piessac. Les sanitaires seront intégrés sur l'aire d'aménagement des camping-cars.

Je propose au conseil d'adopter la réalisation d'un terrain de tennis neuf, de réaliser l'implantation du city-stade sur le tennis actuel et de louer à Mr REDON Christian, son terrain de tennis le temps de la durée des travaux en mettant au propre celui-ci sans engager de gros travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité 13 voix pour vote la deuxième solution ; faire un tennis neuf et louer en attendant à Mr REDON.

Zone PIESSAC ;

Réfléchir à l'aménagement de cette zone : parcours sportif, aire pique-nique, etc.

5-APPROBATION SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SCOT)

Abordé lors de la dernière réunion du Conseil Municipal mais reporté, après consultation des éléments sur le site (travail considérable), à St Rome de Tarn, conserver ce qui est à usage agricole. Arbres fruitiers. Il y a suffisamment de terrain pour urbanisation de la population.

Mr Marc GELY rappelle que le SCOT considère qu'il faut reconcentrer vers le cœur du village l'habitation.

La Communauté a en charge de centraliser les demandes des propriétaires qui voudraient que leurs terrains soient dans le PLUI.(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Suite à l'appel d'offre de la Communauté, c'est le Cabinet BONNET de Rodez qui a été retenu pour l'étude du P.L.U.I

Deux Communes Castelnau et Verrières ont fait des observations concernant les futurs parcs éoliens sur leur commune.

Après différents avis, le conseil vote.

Le Conseil Municipal, à la majorité 12 Voix approuve le schéma de cohérence et une abstention Mr Didier FRAYSSE, assez sceptique : des éoliennes sur le plateau du Larzac le dérangeant.

6-DECISIONS MODIFICATIVES EAU & COMMUNE

Mr Marc GELY propose les DM à prendre

Nous avons à valider 2 DM.

Une DM concerne le budget de l'eau :

Suite aux subventions officiellement reçues et à l'emprunt effectivement contracté auprès de la CDC, il nous faut mettre à jour notre budget eau.

Les subventions s'élèvent à 66 375 euros et le prêt à 366 000 alors que nous avons prévus 564 226.

Au final les coûts d'investissement supportés par le budget de l'eau sont moins importants que ceux prévus au budget primitif (198 226euros).

L'autre DM concerne le budget de la commune :

C'est très majoritairement les investissements qui sont concernés. Les deux faits marquants sont les subventions obtenues qui s'élèvent à 238 989 euros et le prêt souscrit auprès de la CDC pour 334 000 euros alors que nous avons prévu d'emprunter 150 000 euros. Le fait que nous ayons décidé d'engager les travaux de la tranche optionnelle pour le bourg nous a incités à souscrire cet emprunt à un taux tout à fait intéressant. Nous devons donc valider ces subventions et l'affectation de l'emprunt.

A propos du fonctionnement, nous devons augmenter de 5 300 euros l'affectation prévue pour notre participation au fond de péréquation intercommunal car nous avons prévus 22 000 alors qu'il nous est demandé 27 300 euros.

| <u>BUDGET EAU</u> | Désignation | Diminution sur crédits | Augmentation sur crédits | |
|-------------------|---|------------------------|--------------------------|--------------------|
| | | | ouverts | ouverts |
| | D 1641 : Emprunts en euros | | | 0.00 € |
| | TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées | | | 0.00 € |
| | D 2315 : Install., mat. et outil. tech. | | 131 851.00 € | |
| | TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | | 131 851.00 € | |
| | R 131 : Subvention SIVOM | | | 30 000.00 € |
| | R 131 : Subventions d'équipement | | | 14 212.00 € |
| | R 131 : Subventions d'équipement | | | 22 163.00 € |
| | TOTAL R 13 : Subventions d'investissement | | | 66 375.00 € |
| | R 1641 : Emprunts en euros | | 198 226.00 € | |
| | TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées | | 198 226.00 € | |

Le conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

BUDGET COMMUNE

| Désignation | Diminution sur crédits | |
|---|-------------------------------------|---------------------|
| | Augmentation sur crédits ouverts | ouverts |
| D 73925 : Fonds péréq. interco et commun. | | 5 300.00 € |
| TOTAL D 014 : Atténuations de produits | | 5 300.00 € |
| D 2111-24 : ACQUISITION FONCIERE | | 20 000.00 € |
| D 21311-11 : HOTEL DE VILLE | | 30 000.00 € |
| D 2138-61 : MURS & AQUEDUCS | | 1 800.00 € |
| D 2151-63 : VOIRIE CHEMINS RURAUX | | 10 000.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | | 61 800.00 € |
| D 2315-56 : TRAVERS ST ROME-SECURIT RAVELIN | | 352 189.00 € |
| D 2318-62 : REHABILITATION STADE FOOT | | 20 000.00 € |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | | 372 189.00 € |
| D 6688 : Autres | | 400.00 € |
| TOTAL D 66 : Charges financières | | 400.00 € |
| TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves | | 11 000.00 € |
| R 1322-11 : HOTEL DE VILLE | | 10 900.00 € |
| R 1322-19 : BATIMENTS SCOLAIRES | | 0.00 € |
| R 1322-31 : AIRE DE JEUX - CITY STADE | | 19 600.00 € |
| R 1323-59 : PARKING | | 19 200.00 € |
| R 1323-62 : REHABILITATION STADE FOOT | | 20 800.00 € |
| R 13258-61 : MURS & AQUEDUCS | | 1 800.00 € |
| R 1327-11 : HOTEL DE VILLE | | 36 000.00 € |
| R 1341-56 : TRAVERS ST ROME-SECURIT RAVELIN | | 103 500.00 € |
| R 1341-61 : MURS & AQUEDUCS | | 27 189.00 € |

| | | |
|--|--------------------|---------------------|
| TOTAL R 13 : Subventions d'investissement | | 238 989.00 € |
| R 1641-31 : AIRE DE JEUX - CITY STADE | 19 600.00 € | |
| R 1641-56 : TRAVERS ST ROME-SECURIT RAVELIN | | 203 600.00 € |
| TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées | 19 600.00 € | 203 600.00 € |
| R 70323 : Redev occup domaine public | | 700.00 € |
| TOTAL R 70 : Produits des services | | 700.00 € |
| R 74121 : Dot Solidarité rurale | | 0.00 € |
| R 74832 : Attributions du FDTP | | 0.00 € |
| TOTAL R 74 : Dotations et participations | | 0.00 € |
| R 752 : Revenus des immeubles | | 5 000.00 € |
| TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante | | 5 000.00 € |

Le conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

Mr Marc GELY rappelle qu'en 2017 la redevance assainissement va augmenter suite aux tarifs votés il y a deux ans pour entrer en vigueur en 2017.

Mr le Maire indique que les abonnés au SIAEP payent l'eau plus chère qu'à St Rome et il y a 80 compteurs.

7- CESSIONS DOMAINE PUBLIC

Mr le Maire fait part d'une demande de Mr Eric GAYRAUD au Fraysse.

Il demande que la Commune lui cède du domaine public afin d'y construire des bâtiments agricoles.

Mr le Maire rappelle qu'il y a quelques années, la Commune avait cédé une partie du domaine public à la CUMA pour construire un hangar.

Le Conseil Municipal après débat donne un avis défavorable à sa demande.

A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour 10 voix contre et 3 voix abstentions. Se sont abstenus Mr le Maire pour sa procuration, Alain LADAME pour sa procuration et Joël VERNHET pour sa procuration.

Ensuite Mr le Maire énonce la demande de Mr Alexandre PAIN. Un très court tronçon de chemin passe dans sa propriété, chemin totalement impraticable et inutilisé depuis au minimum 10 ans, date de son installation. Par mesure de sécurité, pour éviter que des personnes extérieures à l'entreprise tentent de l'utiliser, Mr PAIN Alexandre souhaite en devenir propriétaire. L'ensemble des parcelles adjacentes à ce chemin lui appartiennent en pleine propriété et donc il ne dessert aucun autre propriétaire.

Après débat, Le Conseil vote la vente de ce bout de chemin à Mr Alexandre PAIN :
vote par 9 voix pour et 4 abstentions. Se sont abstenus :

Mr le Maire pour sa procuration, Alain LADAME pour sa procuration et Joël VERNHET pour sa procuration, ainsi que Mr Didier FRAYSSE.

8-QUESTIONS DIVERSES

-Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il reçoit le Vendredi 16 Décembre, Mr CHAYRIGUES Jérôme Directeur de la poste à St Affrique.

Il vient faire des propositions pour l'ouverture du bureau de poste de Saint Rome de Tarn.

Les personnes qui veulent être présentes peuvent venir.

-Le Parc Régional des Grands Causses a demandé de pouvoir faire les vœux à Saint Rome de Tarn. Le rendez-vous est pris le JEUDI 12 JANVIER A 18 H SALLE DES FETES.

-Les vœux de la Communauté de Communes auront lieu le JEUDI 19 JANVIER au VIALA DU TARN ;

-Les vœux de la Municipalité de SAINT ROME DE TARN se feront le SAMEDI 21 JANVIER 2017 à la salle des Fêtes à 18H30.

-Chaudière bois Maison de retraite : réunion de travail avec les divers intervenants (Mr le Maire, Mme la Directrice et les professionnels du PNRGC) le 12 janvier 2017 à 16 heures.

-Mr Alain LADAME remercie tous les bénévoles et les généreux donateurs pour le Téléthon 2016 Il a été récolté 3207.10 € sur notre commune et ils sont reversés à l'AFM. Merci

-Egalement, 2017 approche. Rendez-vous pour la course le TRAILOU qui aura lieu le Dimanche 5 FEVRIER 2017. Les personnes qui veulent aider seront les bienvenues.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire,
Marcel CALMELS.